

Conseil de Village du 29 juin 2015

Plusieurs thèmes ont été abordés depuis le début de nos réunions, en particulier les transports, la sécurité du bourg et une liaison vélo entre Saint Omer et Blain.

- **Transport (entre Saint Omer et Blain)**

- Idée de demander **le transfert de l'arrêt CHS** sur la ligne 71 à un arrêt dans Saint Omer, projet à l'étude pour le moment
 - Qui serait intéressé par ce type de circuit ? (*cf Questionnaire transport en cours de réalisation*)
- Créer un **covoiturage** au départ de Saint Omer vers Blain
 - Macaron à imaginer pour identifier les voitures participant au covoiturage
 - Matérialiser un ou plusieurs endroits pour prendre les personnes (Centre, La Hubiais, direction CHS)
 - Sécurité autour du covoiturage = Responsabilité civile ? (*cf Service Juridique François Lecuiller*)
 - Pour les mineurs : ce sont les parents qui appellent + Autorisation parentale
 - Imaginer une plate forme en ligne, un blog (*cf Service informatique*)
 - Questionnaire transport en cours : Odile, Thierry, Franck

- **Sécurité**

- **Sécuriser les piétons, cyclistes et poussettes dans Saint-Omer**
 - Faire avancer le dossier du PAVE, pour que les travaux qui sont nécessaires, soient mis en œuvre
- **Sécurité sur les axes principaux**
 - Faire des photos des anomalies de circulation de Saint Omer
 - ex : le « face à face » rue des Vignes
 - la mare à côté du cimetière (parking possible ?)
 - Radar pédagogique, voir s'il est possible de déplacer un radar pédagogique de Blain pour enregistrer les vitesses recensées dans Saint Omer (*cf Mairie*)
 - Aire de jeux : demander une zone 30
 - Devant l'école : rencontrer la directrice pour savoir ce qui a été fait par le passé concernant une note aux parents pour le stationnement devant l'école aux heures de dépose des enfants, et imaginer ensemble quelque chose qui puisse entrer dans les consignes de rentrée via le cartable des enfants.
- **Sécurité Pont de Barel**
 - Bandes réfléchissantes sur le pont
- **Délinquance**
 - Le sujet d'une bande de jeunes qui crée des dégradations et fait du tapage nocturne dans Saint Omer est évoqué, pour autant il est difficile d'intervenir

sans les noms de ces jeunes (mineurs pour la plupart) pour pouvoir convoquer les parents

- **Circuit vélo Saint Omer-Blain**

- Travailler sur un panneau pour indiquer le circuit vélo
- Pour le tracé, suivre le tracé proposé par Michel et monter un dossier pour demander une piste cyclable entre la fin du circuit et l'entrée de Blain
- Suivre également le projet de piste cyclable entre la Chaussée et Blain avec le nouveau lotissement

- **Sentiers de promenade de Saint Omer**

- Plusieurs sentiers sont proposés sur une carte du secteur, à distribuer dans les commerces
- Mise en place immédiate ?
- A-t-on besoin de l'accord de la mairie ? Du département ? (*cf Mairie*)

En annexe :

- Mail envoyé par un habitant de Saint Omer via le site de la mairie

En pièce jointe à ce mail :

- Document du PAVE
- Circuit prévu pour le vélo
- Plan des sentiers de Saint Omer

ANNEXE 1 : Mail issu d'un formulaire rempli sur le site de la mairie

Nom: martin

Prénom: jacques

Téléphone: 0612940563

Adresse postale: 28 rue de la mairie

44130 St Omer de blain

Message: Message à l'attention de madame SHULZE (l'adresse mail du CV de St omer indiquée dans la dernière revue de Blain ne fonctionne pas)

Bonjour madame SCHULZE

Je me permets de vous adresser aujourd'hui ce petit mot afin de vous faire part de propositions visant à améliorer et sécuriser notre cadre de vie déjà tellement agréable à St Omer :

- Nous avons un problème de vitesse excessive des voitures circulant rue de la mairie, surtout dans la ligne droite au niveau du Fresche depuis que l'enrobé a été refait. De ce fait, il est dangereux pour les voitures qui sortent des maisons de s'avancer pour voir si quelqu'un arrive. Cela génère un écart de la part des automobilistes qui roulent excessivement vite, et du coup s'il y a une voiture en face cela peut générer un accident. Par ailleurs, cette route est fréquentée par les piétons ou les cyclistes et notamment les mamans qui accompagnent leurs enfants à l'école. Lorsque deux voitures se croisent, et pour peu qu'elles roulent vite, elles effectuent un écart de nature à faucher les piétons (cela a déjà failli arriver, et la petite fille n'a eu la vie sauve que grâce aux réflexes de sa maman qui l'a poussé sur le bas côté). N'y aurait il pas moyen de faire ralentir la circulation, par exemple en installant le même dispositif que devant le cimetière ?

- ma deuxième demande concerne le chemin qui part de la rue de la loge (en bas de la descente) et qui rejoint le canal en passant devant la nouvelle sous station des eaux usées. Ce dernier n'est pas entretenu, et du coup les orties commencent à l'envahir par endroits. J'utilise chaque jour ce chemin pour aller travailler, une intervention des services "espaces verts" de Blain serait elle envisageable?

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces deux demandes de nature à rendre la vie dans notre petit bourg encore plus agréable.

Cordialement,

Jacques MARTIN

28, rue de la mairie

St Omer de Blain

<http://www.ville-blain.fr/form/form/request/1866934700>